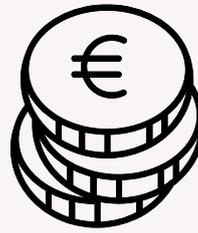
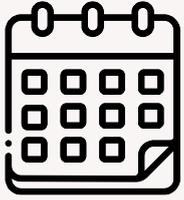


# CIR

## Crédit Impôt Recherche



# 7 Milliards



Mise en place :  
**1983**



Le CIR est une **réduction d'impôt** pour les entreprises qui déclarent faire de la recherche.

Il a été créé pour "encourager les entreprises à mener des activités de R&D (Recherche et Développement)"



### C'EST QUOI LE PROBLÈME ?

C'est une **aide sans contrepartie** : SANOFI a par exemple bénéficié de 150 millions de CIR par an et dans le même temps a réduit ses effectifs de R&D de 6 300 à 3 800 en 10 ans.

Alors que le CIR est basé sur une simple déclaration, il y a très **peu de contrôles**. En 2019 seules 5 % des entreprises concernées l'ont été. Il est **très coûteux et inefficace** : pour France Stratégie, même si ce dispositif est le « plus généreux » des pays occidentaux, la R&D a progressé deux fois moins en France que chez les autres membres de l'Union Européenne.



*Pour nous suivre,  
nous contacter ou  
nous rejoindre :*

@ [isere@attac.org](mailto:isere@attac.org)



*Pour aller  
plus loin et  
retrouver toutes  
les autres fiches*



### CE QU'ATTAC PROPOSE :

- Favoriser les **aides directes** par projet, conditionnées et contrôlables.
- Les **orienter vers** les entreprises qui investissent réellement dans la R&D qui sont principalement **des PME**.
- **Mieux financer la recherche publique**.